AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

213C0609
FR0000039620-FS0249

30 mai 2013

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

MERSEN

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 30 mai 2013, la société de droit anglais Mondrian Investment Partners Limited[1] (10 Gresham Street, 5th floor, EC2V 7JD Londres, Royaume-Uni) a déclaré avoir franchi en baisse, le 29 mai 2013, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société MERSEN et détenir 894 315 actions MERSEN représentant autant de droits de vote, soit 4,38% du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions MERSEN sur le marché.

[1] Agissant en qualité d'*investment manager* pour le compte de clients.
[2] Sur la base d'un capital composé, à cette date, de 20 400 557 actions représentant autant de droits de vote en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.